



RÉUSSIR LES JEUX DE PARIS 2024 ET LEUR HÉRITAGE

CONTRIBUTION DU CNOSF

“ Faire du sport un élément central
d’un projet de société ”



➔ Ce document se veut être une contribution à l’héritage sportif de Paris 2024 dans la perspective de “faire de la France une Nation sportive”

FAIRE DES JEUX DE PARIS 2024 LE MOTEUR D’UNE TRANSFORMATION À GRANDE ÉCHELLE POUR QUE LE SPORT CHANGE LES VIES

Dans le contexte exceptionnel de l’organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024, le mouvement sportif porte l’ambition de faire du sport un élément central d’un projet de société. Cette ambition suppose de se donner les moyens d’agir très concrètement, pour construire l’héritage que ces Jeux laisseront non seulement au monde sportif, mais également à la société toute entière parce que le sport change les vies.

La pratique sportive constitue une activité d’intérêt général dont les bienfaits sur la santé, l’éducation et la cohésion nationale sont connus et reconnus de tous. Les grands événements sportifs, au premier rang desquels figurent les Jeux Olympiques et Paralympiques, sont des sources d’émotions, de communion et de fierté nationales. Les apports sociétaux du sport et de sa pratique au sein des clubs et des associations sportives sont reconnus et appréciés. Le sport doit ainsi être considéré comme un véritable bien commun que nous partageons, qui nous apporte à tous et qu’il nous appartient donc de protéger et de renforcer.



Au-delà des propositions d’actions contenues dans ce plan, se pose naturellement la question des moyens que la France entend mobiliser pour mettre en œuvre ce projet de transformation sociétale à grande échelle.

Le mouvement sportif propose et souhaite qu’à l’instar d’autres pays organisateurs des Jeux Olympiques et Paralympiques par le passé, la France donne l’impulsion et mobilise des moyens budgétaires supplémentaires nécessaires à la concrétisation des ambitions portées par l’organisation des Jeux de Paris 2024. Le signal ainsi donné inciterait toutes les parties prenantes à investir dans et pour le sport.

UN MOUVEMENT SPORTIF UNITAIRE, DIVERSE ET SOLIDAIRE



La pratique du sport est multiple : sport loisir, sport amateur, sport de haut niveau, sport professionnel, activité physique au service de la santé... Toutes ces pratiques sont interdépendantes et doivent être prises en compte car elles partagent un même objectif : développer la pratique du sport pour le plus grand nombre tout en permettant l'accession au plus haut niveau de celles et ceux qui en ont le talent et l'envie.

Véritable socle du mouvement sportif, les clubs et les associations sportives regroupés au sein des fédéra-

tions nationales ne sont pas exclusivement destinés à la compétition mais proposent des activités diversifiées pour toutes les populations avec un encadrement qualifié. Les clubs et les associations sportives sont également des lieux de socialisation et permettent un certain nombre d'apprentissages individuels et collectifs : celui de la règle, du respect de soi, du respect des autres, de la tolérance, l'esprit d'équipe, le goût de l'effort et de l'engagement au service du collectif... Les valeurs profondément humanistes véhiculées par la pratique sportive au sein des clubs et des associations sportives font écho à l'utilité sociale du sport au service de la société.

» L'unité, la diversité et la solidarité du mouvement sportif sont une force à mettre au service du projet de transformation sociétale que l'organisation des Jeux de Paris en 2024 rend possible et souhaitable. C'est l'engagement du mouvement sportif avec la présente contribution à l'héritage des Jeux.

REPENSER LA GESTION DU SPORT EN FRANCE DANS LE CADRE D'UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

À l'aune des défis auxquels le sport doit aujourd'hui faire face et dans le contexte exceptionnel des Jeux de Paris 2024, il convenait d'adapter l'organisation du sport en France et de définir un véritable parcours sportif tout au long de la vie.

Une première étape a été franchie avec la création effective de l'Agence Nationale du Sport, le 24 avril 2019. Celle-ci doit permettre une clarification du rôle de chaque acteur et une meilleure articulation des différentes actions menées dans le triple objectif de simplifier, d'optimiser et de responsabiliser chaque partie prenante. Cette nouvelle organisation devra également être déclinée au niveau territorial.

Il convient enfin de responsabiliser les fédérations ainsi que les structures déconcentrées du CNOSF et des fédérations à travers la mise en œuvre de projets sportifs fédéraux et la sécurisation des moyens financiers et humains nécessaires afin de les rendre plus autonomes. Ceci permettra d'autant mieux d'accompagner les clubs dans la nécessaire évolution de leur offre de pratiques et de licences.

» Pour faire du sport un élément central d'un projet de société et co-construire des politiques publiques avec l'ensemble des acteurs, il est impératif de mieux faire ensemble. Cette nouvelle organisation doit également être conçue comme un élément important de l'héritage immatériel des Jeux de Paris 2024.



LE SPORT CHANGE LES VIES



Mouvement sportif, athlètes, acteurs publics, associations, acteurs de la société civile et de l'entreprise... Tous partagent une vision commune fondée sur la conviction que le sport joue un rôle clé – et pourrait jouer un rôle encore plus fort – notamment en termes de cohésion sociale, de santé et d'éducation.

Face à l'accroissement de la sédentarité et à la progression des maladies chroniques, le mouvement sportif promeut l'activité physique et sportive pour améliorer le bien-être de la population. Face

à la multiplication des incivilités, il préconise le sport pour éduquer et changer les comportements. Face à la persistance des discriminations, il utilise le sport pour changer de regard, se défaire des stéréotypes et accepter les différences.

Sans club, pas de champion mais aussi pas de lien social, pas de complément éducatif, ni d'acquisition de repères ou d'identité. Le club permet aux valeurs du sport d'être transmises à l'individu. C'est aussi en cela que le sport change les vies. C'est la raison d'être de l'engagement de tous les acteurs du mouvement sportif autour de ce plan pour l'héritage des Jeux de Paris 2024.

» Parce que le sport change les vies, il faut en faire un élément central d'un projet de société, dont les effets seront ressentis à court, moyen et plus long termes. Ce changement suppose à la fois de considérer le sport comme un investissement et non comme une charge et de créer à tous les niveaux de décision et dans tous les domaines un "réflexe sport" pour "passer d'une Nation de sportifs à une Nation sportive".

15 ENGAGEMENTS MAJEURS DU MOUVEMENT SPORTIF

POUR DES JEUX ET UN HÉRITAGE RÉUSSIS



**CRÉER
DES "JEUX DES JEUNES"**
pour donner le goût du sport
et amener les jeunes vers les clubs.

**METTRE EN PLACE UN
NOUVEAU PROGRAMME
"DIRIGEANTS DE DEMAIN"**
pour favoriser l'accès
aux responsabilités
du plus grand nombre.

**PROMOUVOIR
LA PRATIQUE DU SPORT**
à tous les âges de la vie
en organisant tous les deux ans
une nouvelle compétition
nationale multisports dédiée
aux plus de 35 ans.

**VALORISER
ET RÉCOMPENSER
LES INITIATIVES
REMARQUABLES**
ayant un impact sociétal
menées par les clubs fédérés
et les associations sportives.

**RENFORCER
LA PLACE
DES ATHLÈTES**
au sein des dispositifs de
gouvernance fédérale et plus
généralement associative.

**RENFORCER
L'INFORMATION**
et l'accès à la pratique sportive
en club, en particulier pour attirer
des non pratiquants.

**CRÉER UNE PLATEFORME
D'EXCELLENCE
ENVIRONNEMENTALE
PAR LE SPORT**
espace virtuel comprenant
notamment une charte d'intentions
et d'engagements.

**OPTIMISER LE SUIVI
SOCIAL DES ATHLÈTES**
en mettant en place
une plateforme
de suivi-socioprofessionnel.

**UTILISER LE SPORT
ET L'OLYMPISME**
comme vecteurs et outils
d'apprentissage dans le cadre
des programmes scolaires.

**FORMALISER
ET METTRE EN PLACE
UN PROGRAMME
DE VOLONTAIRES**
qui bénéficiera au mouvement
sportif avant et après les Jeux.

**METTRE EN PLACE
UN PROGRAMME**
d'accompagnement des athlètes
dans la gestion de leur carrière.

**FACILITER
L'ADHÉSION DES JEUNES**
au club sportif en créant une carte
découverte passerelle temporaire
entre écoles et clubs.

**CRÉER UN FONDS
DE MODERNISATION**
du mouvement sportif
pour assurer davantage
de disponibilité des dirigeants.

**DÉVELOPPER
LES FORMATIONS**
et les offres de pratique relatives
au sport-santé et bien-être.

**DÉVELOPPER
LA MÉDIATISATION
DE TOUS LES SPORTS**
à travers la multiplication
de contenus sur "Sport en France",
la chaîne TV du mouvement
sportif.



POUR DES JEUX
ET UN HÉRITAGE RÉUSSI

**QUELS OBJECTIFS
ET QUELLES PROPOSITIONS
D' ACTIONS ?**

1

LE SPORT COMME
ÉCOLE DE LA VIE

2

LE SPORT **POUR TOUS**
ET À TOUS LES ÂGES
DE LA VIE

3

METTRE LES ATHLÈTES
AU CŒUR DE NOS AMBITIONS
ET DE NOS ATTENTIONS

4

DÉVELOPPER LA CULTURE
DE L'ENGAGEMENT
ET DU RESPECT

5

ACCROITRE LA
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
DES ORGANISATIONS SPORTIVES

1

POUR DES JEUX ET UN HÉRITAGE RÉUSSIS

LE SPORT COMME ÉCOLE DE LA VIE

L'augmentation de la pratique sportive des jeunes constitue un vrai défi. D'abord en terme de santé publique, puis d'un point de vue sociétal puisque la pratique associative fédérée contribue à la création de repères et participe à la réalisation d'une identité personnelle. Pourtant, seulement un jeune sur trois pratique une activité physique et sportive dans un club en France.



C'est la raison pour laquelle l'organisation des Jeux de Paris 2024 doit permettre de :

- > **Élargir la culture sportive des jeunes**, favoriser la diversité des pratiques en développant des passerelles entre le système éducatif et le mouvement associatif sportif.
- > **Valoriser la performance sportive et sa détection** dans les parcours scolaire et universitaire.
- > **Utiliser le sport et l'Olympisme comme outils pédagogiques** pour accroître le plaisir d'apprendre et favoriser l'appropriation de leurs valeurs.
- > **Permettre à chacun de s'épanouir dans une modalité de pratique adaptée du sport pour tous** à la détection de jeunes talents valides et handicapés.

» Pour y parvenir, le CNOSF appelle l'ensemble des acteurs mobilisés dans l'organisation des Jeux de Paris 2024 à :

- > **Faire du sport à l'école un enjeu de formation, d'éducation et d'épanouissement pour les jeunes et accroître les liens entre l'école et les clubs.**
- > **Mettre en place des activités sportives sur le temps périscolaire** animées par l'encadrement du mouvement sportif.
- > **Mettre en œuvre le parcours sportif de l'enfant et du jeune.** Développer et valoriser la pratique sportive de l'école à l'université, de l'association sportive au club.
- > **Promouvoir l'accès à la pratique sportive renforcée à tous les élèves** à travers la mise en place du double parcours des jeunes talents sportifs (classes à horaires aménagés sur le territoire, déploiement des expérimentations en cours).
- > **Développer les relations entre les collectivités territoriales, l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur et le mouvement sportif** pour favoriser la pratique du sport sur tous les territoires.

» Pour sa part, le mouvement sportif s'engage à :

- > **Créer des "Jeux des Jeunes"** pour donner le goût du sport et amener les jeunes vers les clubs : un événement sportif ludique à destination des élèves de collège, co-organisé tous les deux ans par les fédérations sportives scolaires et civiles et l'Éducation nationale.
- > **Sensibiliser, à travers les fédérations scolaires, les jeunes de CM1, CM2 et 6ème à l'intérêt de la pratique sportive** pour créer un habitus de pratique et faire du sport un élément de culture et d'apprentissages.
- > **Faciliter l'adhésion des jeunes au club sportif** en créant une "carte découverte passerelle temporaire" entre écoles et clubs. Cette carte, dont la mise en œuvre s'appuiera sur le relai des fédérations scolaires, autorisera l'élève à tester plusieurs disciplines sportives pour l'amener à choisir le sport et à adhérer au club qui lui convient le mieux.
- > **Utiliser le sport et l'Olympisme comme vecteurs et outils d'apprentissage** dans le cadre des programmes scolaires.
- > **Mobiliser des athlètes ambassadeurs "éducation" pour le déploiement d'un message commun et unitaire** articulé autour des valeurs du sport et de l'Olympisme à l'école.

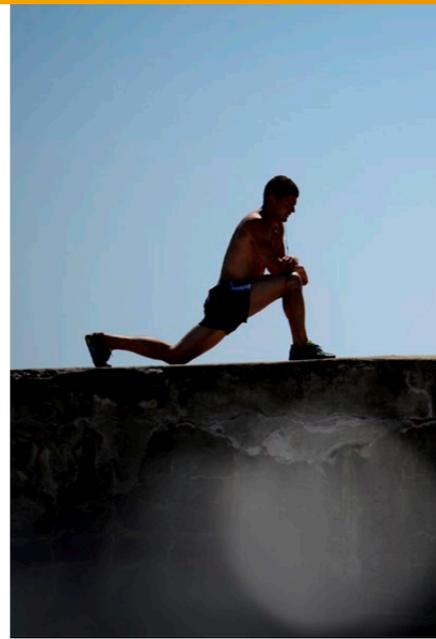


2

POUR DES JEUX ET UN HÉRITAGE RÉUSSIS

LE SPORT POUR TOUS ET À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Le sport est un enjeu de santé publique, tant en matière de prévention que d'accompagnement des personnes atteintes de pathologies mais également plus largement de préservation du capital santé et d'accroissement du bien-être. Son développement passe par l'amélioration de l'accès des Français aux pratiques à tous les âges de la vie avec des offres adaptées.



» Pour y parvenir, le CNOSF appelle l'ensemble des acteurs mobilisés dans l'organisation des Jeux de Paris 2024 à :

- » Faire de la pratique sportive, de ses bienfaits sur la santé et du bien-être des populations, à tous les âges de la vie, une priorité de santé publique.
- » Développer auprès du corps médical national et des différents acteurs de la santé la connaissance d'une pratique sportive appropriée par la promotion du médico sport-santé.
- » Concevoir et réaliser des équipements sportifs adaptés aux différentes formes de pratiques physiques et sportives et pour tous les publics.
- » Ouvrir les équipements sportifs scolaires sur le temps extrascolaire au bénéfice des clubs et des pratiquants.
- » Développer la pratique du sport en dehors des équipements sportifs classiques, notamment dans l'espace public, en coopération avec les clubs et les collectivités territoriales.
- » Développer la pratique sportive dans les entreprises à partir de l'offre du mouvement sportif.

» Pour sa part, le mouvement sportif s'engage à :

- » Promouvoir la pratique en club et placer le club au cœur du dispositif du nouveau modèle sportif français en réalisant notamment une campagne nationale chaque année, au moment de la rentrée scolaire.
- » Renforcer l'information et l'accès à la pratique sportive en club, en particulier pour attirer des non pratiquants, en créant une application "Mon club près de chez moi" qui recensera les clubs et leurs offres, fera le lien avec les pratiques scolaires et permettra une géolocalisation pour les rendre plus visibles et plus faciles d'accès pour l'utilisateur final (particuliers, entreprises, institutions...).
- » Créer un observatoire des pratiques qui référencera les bonnes pratiques des clubs et des fédérations, permettra un partage d'expériences, produira et mettra à disposition des outils pour répliquer ces solutions soit à grande échelle, soit sur des territoires carencés au bénéfice du plus grand nombre. Cet observatoire pourra être aussi l'occasion de promouvoir diverses expérimentations sur le club de demain (club3.0, rapprochement avec le e sport, ...)

» Promouvoir la pratique du sport à tous les âges de la vie en organisant tous les deux ans une nouvelle compétition nationale multisports dédiée aux plus de 35 ans : les Jeux Nationaux des Masters.

- » Développer les formations et les offres de pratique relatives au sport-santé et bien-être, en particulier à destination des clubs.
- » Développer le sport en entreprise sur la base des offres fédérales.



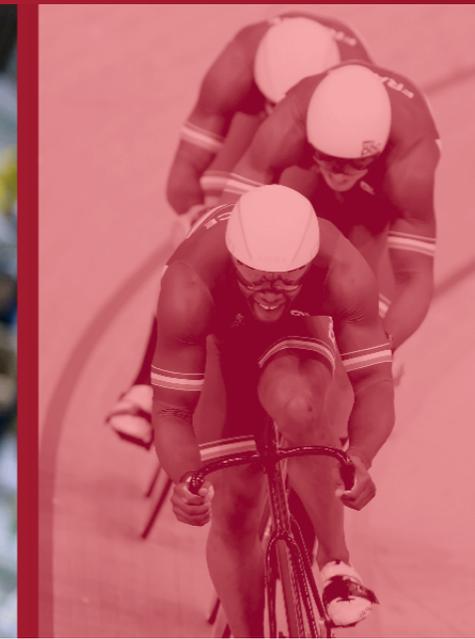
3

POUR DES JEUX ET UN HÉRITAGE RÉUSSIS

METTRE LES ATHLÈTES AU CŒUR DE NOS AMBITIONS ET DE NOS ATTENTIONS

Parmi les indicateurs de rayonnement international d'un pays figure indéniablement sa réussite en matière sportive. Le soutien massif de la population française à l'égard de ses sportifs, davantage encore dans le cadre de grandes manifestations sportives internationales comme les Jeux, n'est plus à démontrer. Les équipes de France créent de la fierté nationale, de l'émotion, de la cohésion et de l'optimisme.

La haute performance sportive est aussi un vecteur d'exemplarité individuelle et collective. Le sport de haut niveau donne l'envie de la compétition et du dépassement de soi. Ses effets bénéfiques se font ressentir à tous les niveaux et dans tous les domaines de la société. Les Jeux de Paris 2024 sont donc une formidable opportunité d'activer tous ces facteurs de rayonnement, de cohésion et d'exemplarité. Ils ne seront réussis que si les athlètes sont mis au cœur des ambitions portées par les Jeux et des actions entreprises dans leur préparation.



C'est la raison pour laquelle l'organisation des Jeux de Paris 2024 doit nous permettre d'agir pour :

- > Améliorer les conditions de vie, la disponibilité des athlètes de haut niveau pour l'entraînement et la récupération.
- > Soutenir la compétence et la motivation de l'encadrement des équipes de France.
- > Développer le partage d'expériences et de pratiques réussies.
- > Développer un environnement plus performant par la recherche.
- > Accompagner, conseiller et évaluer les fédérations sportives.
- > Assurer la cohérence de la stratégie et de l'organisation du sport de haut niveau par la complémentarité des actions de chacun des acteurs.
- > Veiller à la protection de la santé des sportifs et à l'exemplarité de leur parcours.

» Pour y parvenir, le CNOSF appelle l'ensemble des acteurs mobilisés dans l'organisation des Jeux de Paris 2024 à :

- > Confier à la cellule de haute performance de l'Agence Nationale du Sport des moyens financiers à la hauteur des enjeux de la préparation des Jeux de Paris 2024 afin d'accompagner les fédérations dans l'élaboration de leur plan de performance et leur donner les moyens tant matériels qu'humains de les mettre en œuvre.
- > Créer un institut universitaire de haute performance
- > Permettre aux athlètes de haut niveau de bénéficier des conditions optimales nécessaires, notamment administratives, financières et matérielles, pour qu'ils puissent atteindre leur meilleur niveau sportif.
- > Créer une cellule de recensement et d'analyse en matière de recherche au service de la performance au bénéfice de tous.
- > Organiser, y compris à travers le maillage territorial, la synergie des actions entre les différents acteurs du haut niveau.
- > Valoriser le rôle et la place de l'encadrement technique sportif.
- > Initier, avec l'ensemble des autres acteurs concernés, une méthode de détection des talents.

» Pour sa part, le mouvement sportif s'engage à :

- > Mettre en place un programme d'accompagnement des athlètes dans la gestion de leur carrière (image, marketing, juridique...).
- > Optimiser le suivi social des athlètes, en lien avec l'INSEP, en mettant en place une plateforme de suivi-socioprofessionnel, en déployant des accords notamment avec l'enseignement supérieur et en proposant une aide à la reconversion après-carrière.
- > Renforcer la place des athlètes au sein des dispositifs de gouvernance fédérale et plus généralement associative.
- > Créer et animer un réseau athlètes-entreprises pour favoriser la mise en relation et la recherche de stages et d'emplois.
- > Mettre en place une politique de recrutement des athlètes en reconversion au sein du mouvement sportif.

4

POUR DES JEUX ET UN HÉRITAGE RÉUSSIS

DÉVELOPPER LA CULTURE DE L'ENGAGEMENT ET DU RESPECT

Le sport français n'existerait pas sans les milliers de bénévoles qui s'investissent au quotidien dans tous les territoires. C'est pourquoi il est essentiel d'assurer la pérennité de leur engagement.

L'engagement donne du sens à la vie et même celles et ceux qui sont déjà mobilisés doivent pouvoir s'engager davantage et dans de meilleures conditions d'épanouissement et d'opérationnalité. Préparer l'héritage des Jeux pour notre jeunesse, c'est aussi faire confiance à celle-ci pour des postes de responsables, de jeunes dirigeants, d'arbitres ou d'encadrement. Nous devons faciliter l'accès aux responsabilités des jeunes mais également des athlètes et des femmes pour former des dirigeants de demain à l'image de la société. Parallèlement au bénévolat, le développement des pratiques sportives, spécifiquement dans le contexte de la préparation des Jeux, est fortement créateur d'emplois. Ces derniers doivent s'inscrire dans un contexte de qualification, de diversification et d'innovation croissantes pour être bénéfiques à l'ensemble de la société. Les formations et les qualifications doivent ainsi être pensées en tenant compte de ces évolutions et des besoins des employeurs et des métiers de demain. Enfin l'engagement, c'est aussi celui des responsables sportifs des Français pour obtenir l'organisation de grandes compétitions internationales ou des postes de responsabilité dans le cadre d'instances internationales.

»» Pour y parvenir, le CNOSF appelle l'ensemble des acteurs mobilisés dans l'organisation des Jeux de Paris 2024 à :

- » Reconnaître l'élargissement des missions d'intérêt général, voire de service public, du mouvement sportif.
- » Reconnaître et valoriser davantage l'engagement des bénévoles afin de pouvoir les mobiliser plus largement en préparation aux Jeux.
- » Affirmer et valoriser la reconnaissance de l'utilité sociale des associations sportives et de l'engagement bénévole en facilitant le fonctionnement des clubs et des associations sportives par l'allègement des procédures.
- » Favoriser la coopération et la solidarité avec les autres pays, leur mouvement sportif et notamment ceux francophones.
- » Établir une véritable synergie entre les acteurs concernés par les relations internationales (acteurs institutionnels, économiques et sportifs) en respectant le rôle et les responsabilités de chacun.

»» Pour sa part, le mouvement sportif s'engage à :

- » Mettre en place un nouveau programme "Dirigeants de demain" pour favoriser l'accès aux responsabilités du plus grand nombre et diversifier les profils des dirigeants de clubs et de fédérations aux niveaux international, national et territorial. Ce programme s'articulera notamment autour de dispositifs d'information, de sensibilisation, d'un programme de formation, du développement du mentorat, de la création et de l'animation d'un réseau territorial de dirigeants et de la récompense des parcours les plus méritants.
- » Créer un fonds de modernisation permettant d'impulser au dédommagement des dirigeants de fédérations afin de pouvoir répondre au critère de disponibilité.
- » Soutenir le développement du service civique en s'appuyant sur les missions internationales du mouvement sportif et celles auprès de ses représentants nationaux et territoriaux. Il s'agit ainsi de cibler et de définir les champs prioritaires d'intervention des services civiques.

- » Soutenir et s'investir dans la mise en place du Service national universel (SNU) par l'animation de modules de formation des jeunes mais également en proposant des missions d'intérêt général pour les jeunes.
- » Développer l'accès à l'arbitrage et valoriser la reconnaissance de l'expérience arbitrale.
- » Promouvoir l'éthique et la transparence sportives, notamment dans l'animation du réseau des référents intégrité des fédérations.
- » Mettre en place des actions contre toutes les formes de discriminations et de violences.
- » Formaliser et mettre en place un programme de volontaires qui bénéficiera au mouvement sportif avant et après les Jeux.



5

POUR DES JEUX ET UN HÉRITAGE RÉUSSIS

ACCROITRE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS SPORTIVES

Parce qu'il est soucieux de l'avenir de la planète, le sport se doit d'être exemplaire et innovant en matière d'éco-responsabilité. Les Jeux de Paris 2024 ont ainsi été conçus dans l'esprit de l'Agenda 2020 du CIO pour être un modèle de Jeux durables.

Les mesures en faveur du renforcement de l'efficacité environnementale des Jeux de Paris 2024 doivent être accompagnées de mesures concrètes pour soutenir et accroître la responsabilité sociale des organisations de l'ensemble des acteurs du monde sportif.

» Pour y parvenir, le CNOSF appelle l'ensemble des acteurs mobilisés dans l'organisation des Jeux de Paris 2024 à :

- » Créer un dispositif partagé pour mesurer l'impact économique et social des grands événements et plus généralement du mouvement sportif.
- » Recréer un observatoire des métiers du sport au niveau national qui analyserait les évolutions de la demande de pratique, des formations et des qualifications et s'appuierait sur les diagnostics territoriaux sur l'emploi (nombre d'emplois, fonction, typologie...).
- » Faire évoluer les dispositifs législatifs et réglementaires en lien avec la formation afin d'affirmer l'expertise technique des fédérations dans les processus de qualification et de formation de l'ensemble des certifications professionnelles.
- » Promouvoir le savoir-faire français des différents acteurs, et notamment des entreprises, à l'occasion d'événements sportifs organisés en France ou à l'étranger.
- » Réaliser un "plan accueil" pour tous les publics pour les Jeux de Paris 2024.



» Pour sa part, le mouvement sportif s'engage à :

- » Poursuivre la dynamique de création d'emplois, près de 90 000 ETP aujourd'hui en lien avec le CoSMoS (Conseil Social du Mouvement Sportif) qui regroupe près de 7 000 employeurs du sport.
- » Créer une plateforme d'excellence environnementale par le sport : espace virtuel comprenant notamment une charte d'intentions et d'engagements visant à définir les engagements du mouvement sportif en matière d'éco-responsabilité (empreinte carbone, gestion des déchets, mobilité, respect de la nature, sensibilisation et pédagogie, innovation durable, alimentation et nutrition).
- » Accompagner les organisations sportives dans leur démarche de responsabilité sociétale (RSO) en publiant des orientations et actions-types et en proposant une boîte à outils, espace collaboratif de ressources afin de permettre aux organisations sportives engagées de s'inspirer, faire connaître et partager leurs pratiques, outils et actions.
- » Valoriser et récompenser les initiatives remarquables ayant un impact sociétal menées par les clubs fédérés et les associations sportives

(inclusion, éco-responsabilité, insertion économique, lutte contre les discriminations...) en organisant des trophées annuels "Clubs et Société".

- » Sensibiliser les clubs et les organisateurs d'événements sur la qualité du service : création d'un guide de bonnes pratiques, diffusion du MOOC (Massive Open Online Course) réalisé avec l'association Esprit de Service France, lien avec les acteurs économiques.
- » Développer la médiatisation de tous les sports à travers la multiplication de contenus sur "Sport en France", la chaîne TV du mouvement sportif et créer une formation nouvelle pour que fédérations et clubs soient davantage opérationnels en matière de production audiovisuelle.





CNOSF

Maison du sport français
1, avenue Pierre de Coubertin, 75640 Paris Cedex 13
01 40 78 28 00

www.franceolympique.com

